

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

**Arrondissement de
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE**

Canton d'Enne et Alzou

Commune d'AUBIN

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 17

Date de convocation : 21.01.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'AUBIN

Séance du 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf janvier à 17 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Madame la Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Mme Christine TEULIER, Maire.

Etaient présents : Mme Christine TEULIER – M. Bernard AUGIER – Mme Magali GARRIC – M. Jean-Pierre BALDIT -Mme Michèle PLEINECASSAGNE – M. Théo BENTRARI – Mme Michèle MACALUSO – MM. Laurent BALTRONS – Laurent ALEXANDRE – Didier KAZMA - Maxime GAILLAC – Mme Séverine MAZARS - M. Bruno BAYOL - Mme Nicole JANNOT – M. François DERBOIS – Mmes Maryline SALVAN – Mme Nadine BONTEMPS.

Procurations : Mme Michèle JOSEPH-EDMOND à Mme Michèle PLEINECASSAGNE, Mme Laurence ZARATE à Mme Christine TEULIER, M. Faridi ABOUBACARI à M. Didier KAZMA, M. Lionel AULANIER à Mme Nadine BONTEMPS,

Absents : Mmes Laurianne VINCENT – Mathilde KART-BENTRARI - Marine FARBOS – Marie-Emilie BOTELLA – MM. Ambdillah BACAR – Robert GREVEN.

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Séverine MAZARS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Demande de subventions pour le projet de gestion du bâti délabré – Rue Alary.

M. AUGIER indique à l'Assemblée que dans le cadre de la campagne 2026 de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), il convient de délibérer pour acter le plan de financement de l'opération d'aménagement et de gestion du bâti délabré prévue Rue Alary.

Il expose ainsi qu'au regard des dispositifs des différents financeurs potentiels, le plan de financement de cette opération pourrait être le suivant :

**Accusé de réception en préfecture
012-211200134-20260129-20260129_02-DE
Reçu le 30/01/2026**

GESTION DU BATI DELABRE : PROJET DE DEMOLITION ET D'AMENGAMENT – RUE ALARY				
Dépenses		Recettes		
Acquisitions	6 437.99 € HT	Etat – DETR	79 799.04 €	25 %
Démolitions	243 804.24 € HT	Région Occitanie	89 374.92 €	28 %
Aménagements urbains	68 953.93 € HT	Département de l'Aveyron	86 182.96 €	27 %
		Autofinancement	63 839.23 €	20 %
TOTAL	319 196.16 € HT	TOTAL	319 196.16 € HT	100 %

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

APPROUVE le plan de financement qui lui est soumis.

La présente délibération est approuvée l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture **30 janvier 2026**

Publiée ou Notifiée le **30 janvier 2026**.

La Maire soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

La Secrétaire,



Séverine MAZARS



Pour extrait conforme,

La Maire,



Christine TEULIER